

## But de l'ergothérapie

**Atteindre ou maintenir un maximum d'indépendance et d'autonomie dans les activités de la vie quotidienne (AVQ)**

AVQ : soins personnels (soins corporels, mobilité, gestion de ses affaires personnelles, etc.), productivité (travail, ménage, etc.), loisirs (hobbies, vie sociale, etc.)

## Démarches de l'ergothérapie

Plusieurs étapes sont nécessaires pour planifier une prise en charge

- Evaluation initiale :
  - **entretien** avec le client quand cela est possible ou avec un proche aidant, pour connaître les attentes de la personne, ses habitudes, intérêts, valeurs et besoins
  - **observation** en situation
  - **examen** des capacités fonctionnelles
- Mise en évidence des différents problèmes
- Planification de l'intervention, en définissant les objectifs et les moyens pour les atteindre

Il s'agit donc de rejoindre le client dans son univers de vie et à partir des données récoltées, formuler une liste d'activités que **celui-ci aimerait à nouveau réaliser ou maintenir** (autonomie).

## Moyens de traitement

- Techniques médico-thérapeutiques : évaluation et rééducation sensitivomotrice de la main – population âgée/personne ne pouvant pas se rendre à une thérapie ambulatoire
- Enseignement de nouvelles stratégies d'action
- Evaluation du domicile, mise en place d'aménagements et conseils
- Mise à disposition pour essai, commande ou confection de moyens auxiliaires et enseignement de leur utilisation
- Evaluation et entraînement des fonctions cognitives
- Travail sur la capacité d'agir, les rôles sociaux, les aptitudes sociales-émotionnelles-cognitives et l'engagement occupationnel

## Domaines principaux d'intervention

Orthopédie, rhumatologie, psychiatrie, neurologie, gériatrie



Pour toute prise en charge en ergothérapie, qui est par ailleurs remboursée par les assurances maladie ou accident, une « ordonnance pour l'ergothérapie » médicale est nécessaire.

## N'hésitez pas à nous contacter

Nous sommes à votre disposition en cas de question par mail à l'adresse suivante : [sierre.ergotherapie@cms-smz.ch](mailto:sierre.ergotherapie@cms-smz.ch)

<b>Laurence Alder</b> Responsable Ergothérapie – Physio - Mat. Auxiliaire – Domitel	079 137 10 27 (lun, mar, jeu)
<b>Françoise Martinet</b>	079 701 40 79 (sauf 1 ve / 2)
<b>Virginie Peter</b>	079 822 69 64 (lun - jeu)
<b>Kevin Vermeulen</b>	079 521 68 59 (lun, me après-midi, ve)



## L'ERGOTHERAPIE

L'ergothérapie est une profession centrée sur le développement et le maintien de la capacité d'agir des personnes. Elle contribue à l'amélioration de la santé et de la qualité de la vie. Elle facilite la participation à la société en permettant de prendre part aux activités quotidiennes.

Thérapie par l'activité (ergon = activité)

**ASE** : Association suisse des ergothérapeutes

**Pour qui ?** Pour toute personne limitée dans ses capacités suite à un accident, une maladie, une fragilité liée à l'âge ou à des raisons psychiques

